



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Engagement des partis politique sur la lutte à la pauvreté Le Collectif pour un Québec sans pauvreté a rencontré cinq partis

QUÉBEC, le 23 mars 2007 – C'est avec l'objectif d'obtenir des engagements sur les principes et les mesures concrètes de sa plate-forme de revendications électorales que le Collectif pour un Québec sans pauvreté a demandé à rencontrer les cheffEs des cinq principaux partis.

Le chef du Parti vert du Québec, Scott McKay, et le porte-parole de Québec solidaire, Amir Khadir, ont répondu à l'invitation. Le Parti Québécois et le Parti libéral du Québec ont mandaté leur responsable du dossier de la lutte à la pauvreté, respectivement Nicolas Girard et Michelle Courchesne. L'Action démocratique du Québec a envoyé deux candidats de la région de Québec, Sylvain Légaré et Jean Nobert.

Trois partis ont signé une feuille d'engagement

Le Parti vert, Québec solidaire et le Parti libéral se sont, à des degrés divers, engagés envers les éléments de la plateforme du Collectif; le Parti Québécois, après plusieurs allers-retours, a remplacé la feuille d'engagement du Collectif par la liste des mesures déjà inscrites dans son programme électoral. L'Action démocratique avait annoncé d'avance qu'elle ne prendrait aucun engagement.

Les trois partis qui se sont engagés ont appuyé la presque totalité des principes mis de l'avant dans la plate-forme du Collectif: ne pas appauvrir les personnes au bas de l'échelle, améliorer les conditions de vie et le soutien du revenu des personnes qui vivent la pauvreté, améliorer le développement de leur employabilité ainsi que les conditions de travail des salariéEs au bas de l'échelle. Le Parti libéral a refusé de s'engager sur deux principes : consacrer les nouvelles sommes reçues du fédéral à l'éducation, à la santé et aux programmes sociaux et faire primer l'amélioration des plus pauvres sur celles des plus riches.

Le Collectif restera vigilant au lendemain des élections pour que tant les députéEs du gouvernement que ceux de l'opposition respectent les engagements pris lors de cette campagne électorale; ils ont de toute façon des obligations de lutte à la pauvreté en vertu de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale en 2002.

Au-delà des principes

Dans sa plate-forme, le Collectif invitait également les partis politiques à se positionner sur une liste de mesures concrètes et prioritaires pour lutter contre la pauvreté. Les partis signataires s'engagent à préserver l'accessibilité aux études, à ne pas laisser s'accroître la pauvreté étudiante et à augmenter immédiatement les sommes disponibles pour les mesures de formation et d'insertion à l'emploi.

Le Parti vert et Québec solidaire ont retenu la presque totalité des mesures présentes dans la plate-forme du Collectif, notamment, en s'engageant à instaurer un barème plancher à l'aide sociale, à abolir la distinction entre les personnes avec et sans contraintes sévères à l'emploi et à accorder à toutes les personnes à l'aide sociale le barème des personnes avec contraintes sévères à l'emploi.

De son côté, le Parti libéral s'est engagé seulement sur quelques mesures; il affirme cependant vouloir réaliser ses engagements de principe en utilisant d'autres formules.



Le Collectif pour un Québec sans pauvreté est une coalition non partisane de lutte à la pauvreté, formée de 32 organisations nationales et 15 collectifs régionaux. Il est à l'origine du mouvement citoyen qui a obtenu la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Fort de la mobilisation de ses membres, il promeut sans relâche les actions nécessaires pour un Québec sans pauvreté et riche de tout son monde. N'accordant son appui à aucune formation politique, il tient à informer la population sur les positions des principaux partis politiques afin que les électeurs et électrices puissent voter en toute connaissance de cause.

- 30 -

Renseignements : Solène Tanguay, responsable des communications. Cellulaire : 418-254-7238.

Courriel : communications@pauvrete.qc.ca. Site Internet : www.pauvrete.qc.ca

